

17.09.2012

Garantir la pérennité des assurances sociales grâce à des mécanismes d'intervention

En introduisant le frein à l'endettement, la Suisse a non seulement réussi à juguler la hausse de l'endettement qui a marqué les années 1990, mais encore à réduire sa dette de quelque 20 mrd fr. depuis 2005. Le taux d'endettement de notre pays figure parmi les plus bas du monde. Fondement d'une politique financière durable, le frein à l'endettement est largement reconnu au niveau international. Une source d'endettement subsiste malgré tout au niveau de la Confédération : les assurances sociales. Compléter le frein à l'endettement par un mécanisme analogue pour les assurances sociales est donc indispensable.